



COMMUNE DE CUDREFIN

Grand'Rue 2
1588 Cudrefin

Grefte municipal
greffe@cudrefin.ch
Tél.: +41(0)26 677 90 10
commune@cudrefin.ch
www.cudrefin.ch

Préavis n° 68-2023
au Conseil communal
de Cudrefin

Crédit d'investissement – création d'un fitness urbain (*Street Workout*)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. PREAMBULE

L'accroissement de la population va de pair avec une diversification des activités que les habitantes et habitants de Cudrefin appellent de leurs vœux.

Consciente de cette réalité, la Municipalité a mis en œuvre une stratégie de développement de ses infrastructures sportives, en s'adjoignant la collaboration d'un groupe de travail spécialement désigné pour l'accompagner dans l'étude de projets.

Les premières concrétisations de ce travail collaboratif ont pris forme dans le secteur du port par l'installation des tables de ping-pong au sud de la plage l'été dernier et la mise en place temporaire d'un Pumptrack sur le parking de l'allée du port, en octobre 2022.

Le sondage réalisé au début de 2022 a permis de mettre en évidence les éléments les plus plébiscités par la population, soit la création d'un terrain multisport et d'un fitness urbain.

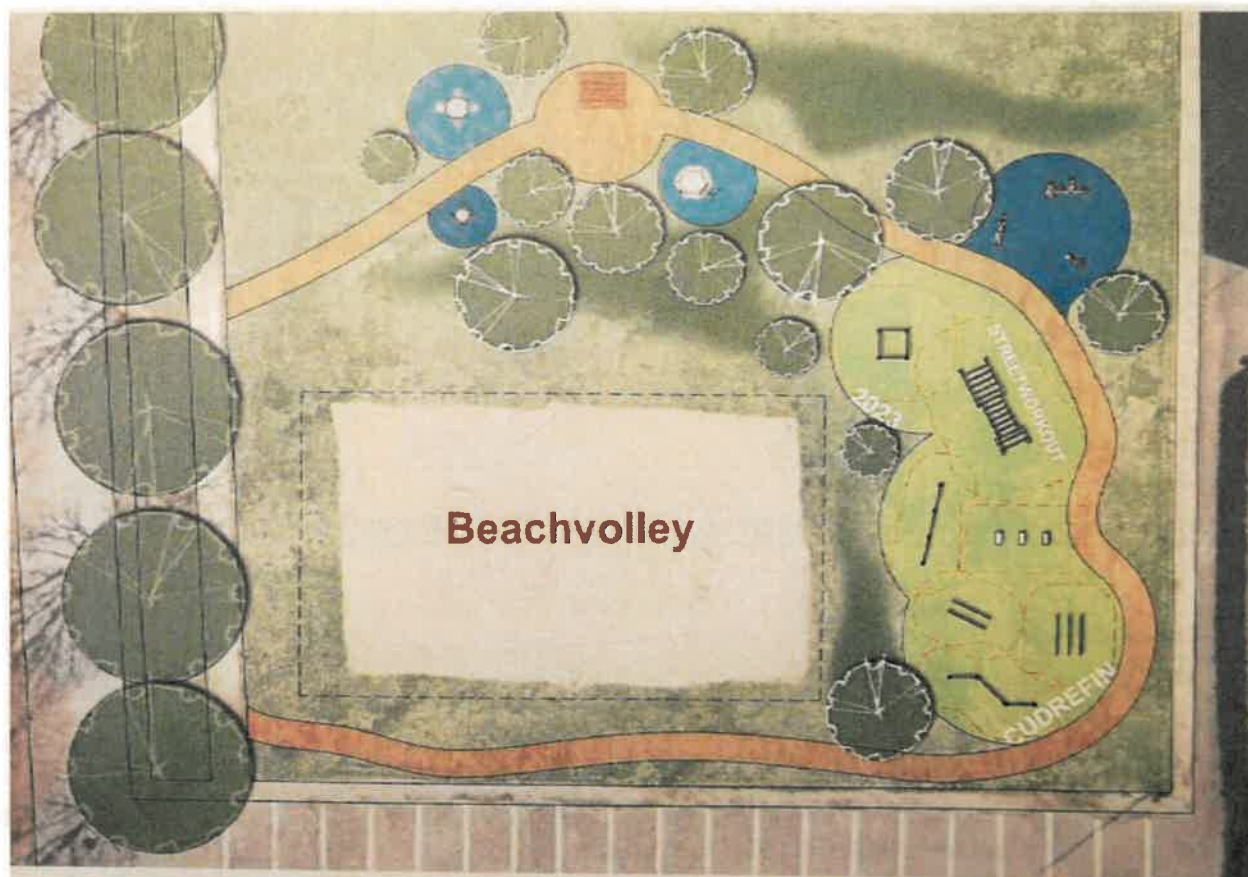
S'il est prévu d'inscrire le premier dans un projet de grande envergure, sur la zone sportive, près de la halle polyvalente, la réalisation du second peut d'ores et déjà trouver sa place au nord de la place verte, près du terrain de beach volley, comme décrit ci-après.

2. OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour but de solliciter l'octroi d'un crédit destiné à financer le projet de création d'un fitness urbain, à proximité du beach volley.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit d'aménager une zone d'activités en plein air, utilisable par toutes et tous, indépendamment de l'âge et visant le bien-être et la santé. Cet aménagement offrira la possibilité d'exercer une activité physique à son propre rythme, tout en favorisant les échanges intergénérationnels, l'adoption d'un mode de vie sain et, par conséquent, le maintien d'une bonne santé.



L'image ci-dessus illustre l'aménagement du site, autour du terrain de beachvolley existant.

3.1 Travaux préliminaires

Cette partie comporte l'installation de chantier ainsi que les travaux d'infrastructure et de fondations tels que le terrassement, le réglage et compactage de la planie, la pose d'une natte géotextile de séparation et de renforcement des couches, fondation du revêtement synthétique et autres actions liées aux contraintes de la construction.

3.2 Constructions

Ces travaux concernent l'exécution en béton CP 300, comprenant la fouille à la main dans le tout-venant, le bétonnage, l'implantation et le mesurage.

Les socles pour les engins de sport sont réalisés en béton de masse et dimensionnés comme suit :

- 26 pièces : dimensions : 60/60 cm profondeur : 60 cm
- 16 pièces : dimensions : 60/60 cm profondeur : 70 cm

3.3 Superstructure

Le revêtement synthétique Outdoor de protection contre les chutes est coulé à base de granulés de caoutchouc EPDM et de liant de polyuréthane. Exécuté sans joint, hygiénique, sans entretien, aux propriétés d'amortissement durables et sans altération, il est destiné à une utilisation pour des terrains de jeux praticables en tout temps. Il est, en outre, testé et approuvé conforme aux normes SN EN 1177 exigées par le BPA (Bureau de prévention des accidents).

Revêtement synthétique en granulés EPDM

Hauteur de chute HIC : 280 cm.
Épaisseur totale : 90 mm.
Granulé noir SBR : 40 mm.
Couche MAX : 40 mm.
Granulé EPDM de couleur : 10 mm.
Couleur brique 062 - RAL 3016
Pose : sur planie en gravier



Illustration en coupe du revêtement antichute

3.4 Equipements pour sports et loisirs

Voici les engins retenus pour équiper la zone d'activité :



Station d'équilibre



Vélo de bras



Vélo city bike



Entraîneur du dos



French triple push bar



Triple parallel bars



Gymbars



Ground Parallel Bars



Stepper



Kids

4. ASPECTS FINANCIERS

Devis général

Prestations	Montants estimés (CHF)
TRAVAUX PRELIMINAIRES	20'550.00
CONSTRUCTIONS	12'080.00
SUPERSTRUCTURE	29'940.00
EQUIPEMENTS POUR SPORTS ET LOISIRS	57'536.00
Sous total	120'106.00
Arborisation et imprévus (15%)	18'015.90
Sous total	138'121.90
TVA 7,7%	10'635.39
TOTAL TTC	148'757.29

5. CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Cudrefin

- vu le préavis municipal n° 68-2023,
- ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cet objet.
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 150'000.00 destiné à financer le projet de création d'un fitness urbain (*Street Workout*), tel que décrit ci-dessus.
2. D'accepter la prise en charge de son financement comme suit :
 - Emprunt de la totalité du montant, au taux estimé à 2%.
 - Amortissement : CHF 5'000.00 sur une durée de 30 ans.
3. D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Cudrefin, le 28 février 2023.

Le Syndic



R. Emmenegger

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :



La Secrétaire



A.-M. Lagger